

310.B0
Techniques
d'intervention en
délinquance

CAHIER
PROGRAMME
2022 - 2023

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

NOTE : Tous les renseignements contenus dans ce document sont à jour en date de juin 2022 et s'adressent aux étudiants inscrits en *Techniques d'intervention en délinquance* au Collège Ahuntsic.

Bienvenue au Collège Ahuntsic!

Ce cahier-programme des *Techniques d'intervention en délinquance* vous présente votre programme d'études. Dans ce cahier, vous retrouverez plusieurs renseignements dont, en premier lieu, une brève présentation du programme : définition, buts, nature de la formation, etc. Nous vous y présenterons les objectifs de la formation générale ainsi que les compétences de formation reliées au domaine de l'intervention en délinquance. La grille de cours et le logigramme pédagogique permettent d'entrevoir comment les apprentissages que vous entreprenez sont planifiés pour faciliter votre réussite. Chaque cours de la formation spécifique en *Techniques d'intervention en délinquance* est décrit de la façon suivante : compétences visées, buts poursuivis, aperçu du contenu abordé et activités d'apprentissage prévues. Nous espérons que ce programme répondra à vos aspirations.

Le cahier-programme comprend donc :

- la présentation du programme;
- les buts du programme;
- le logigramme;
- la grille de cours et les descriptifs de cours;
- le tableau de suivi de l'atteinte des compétences.

Pour connaître les règles de la vie étudiante, les conditions d'obtention du DEC et d'autres éléments pertinents à votre réussite scolaire et à votre intégration au Collège Ahuntsic, consultez le document intitulé « Politiques, règlements, vie pédagogique et services », en format PDF, qui se trouve dans l'intranet du Collège. Il est à noter que le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) prévoit, entre autres, l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant au DEC afin de vérifier l'atteinte, par les étudiants, de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés pour ce programme. La réussite de cette épreuve synthèse est exigée pour l'obtention du DEC. Au Collège Ahuntsic, l'épreuve synthèse se traduit par des activités synthèses qui font partie d'un ou de plusieurs cours (stages, projets de fin d'études, etc.). La réussite de ce ou de ces cours constitue la réussite de l'épreuve. Les cours porteurs de l'épreuve synthèse sont identifiés dans le cahier-programme.

De plus, une épreuve uniforme de fin d'études en français est prescrite pour tous les étudiants. La réussite de celle-ci est une condition d'obtention du DEC.

Bonne lecture et bonne réussite scolaire!

Buts du programme

Techniques d'intervention en délinquance

Type de sanction :	DEC
Nombre d'unités :	89,33 unités
<u>Durée de la formation</u>	
Formation générale :	660 heures contact
Formation spécifique :	1860 heures contact
Total :	2520 heures contact

VUE GÉNÉRALE DE LA PROFESSION

Le programme *Techniques d'intervention en délinquance* vise à former des techniciens aptes à travailler tant à la prévention de la délinquance qu'à la réinsertion sociale des personnes délinquantes, et ce, avant qu'elles ne commettent un délit, ou encore à la suite d'une décision judiciaire ou d'une mesure de déjudiciarisation.

Le technicien sera en mesure d'intervenir quotidiennement et de façon directe auprès de jeunes ou d'adultes prédélinquants et délinquants, hommes ou femmes, ou auprès de victimes d'actes criminels.

Il pourra travailler en milieux fermés, semi-ouverts ou ouverts, principalement dans les établissements de détention provinciaux ou fédéraux, les centres résidentiels communautaires, les centres jeunesse ou différents organismes communautaires.

BUTS DU PROGRAMME

Suivant les buts généraux de la formation professionnelle et technique, le projet de formation en *Techniques d'intervention en délinquance* vise à :

- rendre la personne efficace dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, les rôles, les tâches et les activités de la profession;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle en lui transmettant notamment des connaissances générales sur le marché du travail ainsi que le contexte particulier de la profession choisie;
- favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

INTENTIONS ÉDUCATIVES

Finalement, le projet de formation permet de concilier deux exigences de formation, soit la polyvalence et la maîtrise d'une fonction de travail. Dans le projet de formation en *Techniques d'intervention en délinquance*, la polyvalence est assurée par un ensemble de compétences générales. La maîtrise d'une fonction de travail est indissociable de l'acquisition de compétences centrées sur l'exercice des tâches d'une profession. Elle est assurée par un ensemble de compétences particulières permettant au technicien d'exercer les rôles associés à l'encadrement, à l'accompagnement et à la relation d'aide, et ainsi de contribuer de façon significative à la prévention de la délinquance et à la réinsertion sociale des personnes délinquantes.

Session 1

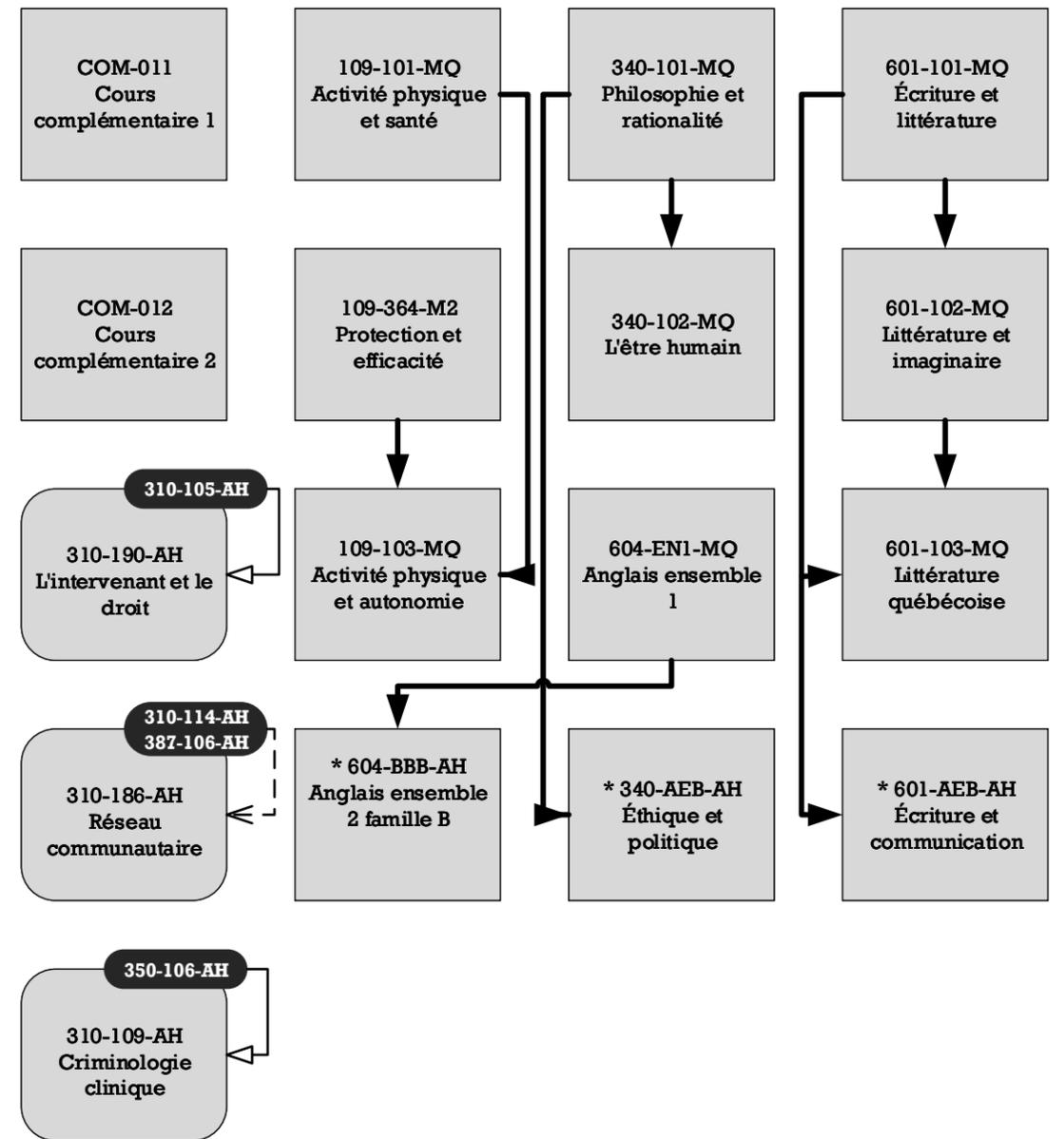
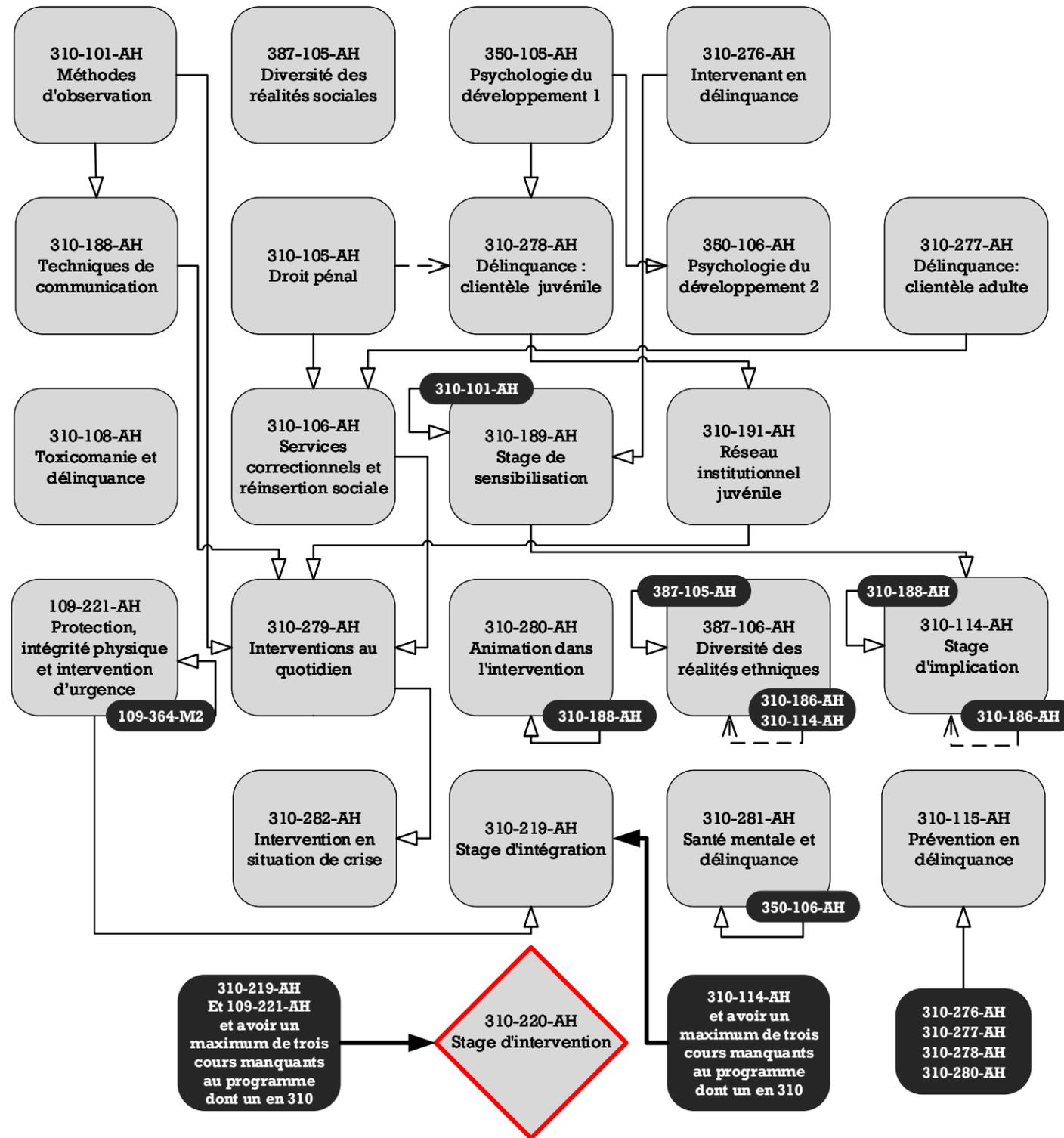
Session 2

Session 3

Session 4

Session 5

Session 6



 Cours porteur(s) de l'épreuve synthèse de programme (ESP)
 Formation spécifique
 Formation générale

*Cours de formation générale propre

- - -> Corequis (CR) = Le corequis doit être suivi avant ou en même temps que le cours avec lequel il est en relation.
 -> Préalable absolu (PA) = Le préalable absolu doit avoir été suivi et réussi (60% ou plus).
 -> Préalable relatif (PR) = Le préalable relatif doit avoir été suivi et une note de 50% ou plus doit avoir été obtenue.

Tous les préalables (absolus, relatifs et corequis) en formation spécifique sont indiqués dans chacun des descriptifs de cours.

Grille de cours et descriptifs

310.B0

TECHNIQUES D'INTERVENTION EN DÉLINQUANCE

Session 1		Catégorie	Pondération	Unités
601-101-MQ	Écriture et littérature	FGC	2-2-3	2,33
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	FGC	3-1-3	2,33
109-101-MQ	Activité physique et santé	FGC	1-1-1	1,00
COM-011	Cours complémentaire 1	FGComp	2-1-3	2,00
310-101-AH	Méthodes d'observation	FS	1-2-3	2,00
310-276-AH	Intervenant en délinquance	FS	2-1-2	1,66
350-105-AH	Psychologie du développement 1	FS	2-2-2	2,00
387-105-AH	Diversité des réalités sociales	FS	2-1-3	2,00
Session 2		Catégorie	Pondération	Unités
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	FGC	3-1-3	2,33
340-102-MQ	L'être humain	FGC	3-0-3	2,00
109-364-M2	Protection et efficacité	FGC	0-2-1	1,00
COM-012	Cours complémentaire 2	FGComp	2-1-3	2,00
310-105-AH	Droit pénal	FS	2-1-2	1,66
310-188-AH	Techniques de communication	FS	2-2-2	2,00
310-278-AH	Délinquance : clientèle juvénile	FS	3-1-2	2,00
310-277-AH	Délinquance: clientèle adulte	FS	2-1-2	1,66
350-106-AH	Psychologie du développement 2	FS	2-1-2	1,66
Session 3		Catégorie	Pondération	Unités
601-103-MQ	Littérature québécoise	FGC	3-1-4	2,66
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	FGC	1-1-1	1,00
604-EN1-MQ	Anglais ensemble 1	FGC	2-1-3	2,00
310-106-AH	Services correctionnels et réinsertion sociale	FS	2-1-3	2,00
310-108-AH	Toxicomanie et délinquance	FS	3-1-3	2,33
310-189-AH	Stage de sensibilisation	FS	1-2-1	1,33
310-190-AH	L'intervenant et le droit	FS	2-1-3	2,00
310-191-AH	Réseau institutionnel juvénile	FS	2-1-3	2,00
Session 4		Catégorie	Pondération	Unités
601-AEB-AH	Écriture et communication	FGP	2-2-2	2,00
340-AEB-AH	Éthique et politique	FGP	3-0-3	2,00
604-BBB-AH	Anglais ensemble 2 famille B	FGP	2-1-3	2,00
109-221-AH	Protection, intégrité physique et intervention d'urgence	FS	0-4-2	2,00
310-114-AH	Stage d'implication	FS	0-3-1	1,33
310-186-AH	Réseau communautaire	FS	2-1-3	2,00
310-279-AH	Interventions au quotidien	FS	1-3-3	2,33
310-280-AH	Animation dans l'intervention	FS	1-2-3	2,00
387-106-AH	Diversité des réalités ethniques	FS	2-1-3	2,00
Session 5		Catégorie	Pondération	Unités
310-109-AH	Criminologie clinique	FS	2-2-3	2,33
310-115-AH	Prévention en délinquance	FS	1-2-3	2,00
310-219-AH	Stage d'intégration	FS	0-8-1	3,00
310-281-AH	Santé mentale et délinquance	FS	2-2-3	2,33
310-282-AH	Intervention en situation de crise	FS	1-3-3	2,33
Session 6		Catégorie	Pondération	Unités
p 310-220-AH	Stage d'intervention	FS	0-35-3	12,66

Légende	
FGC - Formation générale commune	FS - Formation spécifique
FGP - Formation générale propre au programme	FGComp - Formation générale complémentaire au programme
MAN - Cours de mise à niveau	p - Cours porteur de l'épreuve synthèse

Session 1

601-101-MQ	2-2-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Écriture et littérature		
4EF0 Analyser des textes littéraires (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude d'oeuvres marquantes de la littérature française de la période du Moyen Âge jusqu'au siècle des Lumières et à l'analyse d'oeuvres issues de deux époques et de deux genres littéraires. Au moins deux oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie.

Le cours permet à l'étudiant d'aborder des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, de les situer dans leur contexte sociohistorique et culturel et d'y repérer les principales manifestations thématiques et stylistiques. De plus, le cours amène progressivement l'étudiant à maîtriser les outils et méthodes d'analyse lui permettant de rédiger une analyse littéraire (ou un commentaire composé ou une explication de texte) conçue comme un texte organisé d'au moins 700 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, définition des principaux genres littéraires étudiés; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de versification, schéma dramatique; méthodologie de l'analyse littéraire : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit les exposés magistraux de l'enseignant, note les éléments importants et participe aux échanges. Dans les travaux et exercices faits seul ou en équipe, il fait l'apprentissage des outils d'analyse littéraire, il s'approprie une démarche méthodologique rigoureuse et il utilise des stratégies de révision et de correction de son texte.

Hors classe, l'étudiant étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux. Dans les travaux, l'étudiant porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

340-101-MQ	3-1-3	2,33 unités
Philosophie (340)		
Philosophie et rationalité		
4PH0 Traiter d'une question philosophique (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de philosophie veut habiliter l'étudiant à produire une argumentation rationnelle sur une question philosophique.

L'étudiant apprend à distinguer la philosophie du mythe, de la religion et de la science. Il prend connaissance du contexte où la philosophie a fait son apparition en Occident et s'approprie en partie l'héritage de la philosophie antique par la fréquentation de certains de ses auteurs les plus marquants.

Prenant ainsi connaissance de la façon dont les philosophes traitent de diverses questions, l'étudiant saisit l'actualité et la pertinence du questionnement philosophique au regard d'enjeux contemporains, en se livrant lui-même à cet exercice. Ce faisant, il apprend à formuler clairement des problèmes philosophiques et des thèses, à énoncer des arguments, des objections et des réfutations, afin d'évaluer ses raisonnements et ceux d'autrui.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points essentiels, participe aux échanges et fait, seul ou en équipe, des exercices de réflexion et d'analyse afin d'assimiler la matière et d'acquérir les habiletés requises pour l'atteinte des compétences visées.

De façon générale, les périodes de laboratoire servent à la pratique de l'argumentation sous différentes formes : rédactions, exposés, discussions ou débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, réalise divers exercices d'analyse, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux débats et discussions.

Au terme du cours, il rédige un texte argumentatif d'au moins 700 mots dans lequel il formule une thèse et des arguments, en référence à un ou des problèmes étudiés. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-101-MQ	1-1-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
Activité physique et santé		
4EPO Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours d'éducation physique amène l'étudiant à analyser ses habitudes de vie, à apprécier son état de santé et à réaliser le rôle de l'activité physique et de saines habitudes de vie dans le maintien d'une bonne santé.

L'étudiant est amené à faire une réflexion personnelle où le jeu, le sport et l'activité physique en général sont appréhendés d'un point de vue critique, au regard de sa vie de jeune adulte.

L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Cette pratique lui permet de consolider ses acquis théoriques, en lui donnant le goût d'aller plus loin dans l'exploration de ses capacités.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Lors de la partie théorique, l'étudiant suit les présentations des différentes notions théoriques faites par l'enseignant, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés : travaux en atelier, recherches personnelles, mises en situation, résolutions de problèmes, etc. De plus, l'étudiant fait les différents tests, prend les mesures pertinentes et en interprète les résultats.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Hors classe, l'étudiant fait les lectures obligatoires et complète les exercices suggérés. En fin de session, à la suite de l'évaluation personnelle de ses besoins, de ses capacités et de ses facteurs de motivation, l'étudiant justifie son choix de deux activités physiques favorisant sa santé.

COM-011	2-1-3	2,00 unités
Cours complémentaire 1		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Techniques d'intervention en délinquance doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants:

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE (204)

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1) (0011).

Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2) (0012).

ART ET ESTHÉTIQUE (504)

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1) (0013).

Réaliser une production artistique (ensemble 2) (0014).

LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire: le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Méthodes d'observation

030V Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie (atteinte partielle)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours initie l'étudiant aux bases de l'observation d'une ou de plusieurs personnes délinquantes dans leur milieu de vie et du milieu de vie lui-même. Les connaissances acquises dans ce cours seront mises à profit dans les cours orientés vers la pratique et les divers stages du programme puisque les observations liées à la clientèle et à son milieu de vie constituent un des piliers sur lesquels s'appuient les interventions réalisées auprès de la clientèle délinquante. Elles peuvent également permettre de détecter puis d'éviter des situations potentiellement dangereuses et d'identifier certains aspects de la dynamique d'un groupe de personnes délinquantes. Ce cours constitue un préalable relatif aux cours : Techniques de communication, Stage de sensibilisation et Interventions au quotidien.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie.

Les objectifs sont : observer un groupe de personnes délinquantes pour en discuter avec ses collègues; utiliser ses observations pour formuler des hypothèses quant aux types d'intervention à faire; évaluer sa capacité à exercer un rôle d'observateur.

Les principaux éléments de contenu sont : le processus de perception, les types d'observation, les biais internes et externes chez l'observateur, la distinction entre fait, interprétation et jugement; l'opérationnalisation d'un comportement; la description d'un lieu (objets sécuritaires, dangereux, etc.); le langage verbal et non verbal; les rôles au sein d'un groupe; les rapports d'observation ainsi que les qualités d'un bon observateur.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, à partir d'exposés, d'exercices dirigés et de mises en situation, l'étudiant identifie et discute du processus de perception, des types d'observation et de la distinction entre faits, interprétations et jugements. Des exercices dirigés lui permettent également de pratiquer l'opérationnalisation d'un comportement et d'appliquer des techniques d'observation d'un lieu et d'une personne.

En laboratoire, seul ou en équipe et à partir de mises en situation, l'étudiant utilise des notions et des techniques afin d'observer un lieu, un individu et finalement un groupe d'individus. Dans tous ces cas, il transmet ses observations en utilisant divers outils utilisés dans les milieux de travail et en discute avec ses collègues en classe.

Comme travail personnel, l'étudiant réalise des exercices dirigés qui lui permettent de réviser et d'appliquer les notions et techniques expliquées en classe et aussi de reconnaître ses forces et faiblesses à titre d'observateur.

310-276-AH	2-1-2	1,66 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Intervenant en délinquance		
030J	Analyser la fonction de travail (atteinte partielle)	
030L	Analyser l'origine de la délinquance (atteinte partielle)	
030Z	Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (atteinte partielle)	

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

C'est dans ce cours que l'étudiant amorce sa réflexion sur le phénomène de la criminalité contemporaine et qu'il se familiarise avec les principaux facteurs de risque associés à l'apparition des comportements délinquants. Ce cours permet aussi à l'étudiant de connaître les concepts de base en criminologie, les principales composantes et les rôles privilégiés au sein des divers milieux d'intervention, les valeurs sous-jacentes à la profession d'intervenant en délinquance, ainsi que les exigences éthiques auxquelles il doit se conformer.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de se représenter la délinquance et le rôle de l'intervenant en délinquance face à celle-ci.

Les objectifs sont : se représenter la fonction de travail; reconnaître les facteurs susceptibles de favoriser la délinquance à l'adolescence et à l'âge adulte; comprendre l'incidence des valeurs sociales sur la criminalisation et la décriminalisation de comportements.

Les principaux éléments de contenu sont : les concepts de base en criminologie (déviance, marginalité, criminalité); les écoles de pensées en criminologie; l'évolution de la criminalité et de la réaction sociale au crime; les facteurs de risque qui peuvent favoriser l'apparition de comportements délinquants; la prévention du crime; les étapes du processus judiciaire; le cheminement de la personne contrevenante adulte et juvénile dans le système de justice pénale; les différents milieux d'intervention institutionnels, intermédiaires et communautaires; les valeurs, l'éthique et les exigences liées à la profession d'intervenant en délinquance.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant utilise des concepts de base de la criminologie pour prendre position face aux différentes écoles de pensée et pour expliquer ses opinions. Des exposés dans lesquels des intervenants de différents milieux décrivent la nature de leur travail au quotidien permettent à l'étudiant de mieux connaître la réalité professionnelle des milieux institutionnels, intermédiaires et communautaires d'intervention en délinquance. Des exercices dirigés, basés notamment sur des documents audiovisuels permettent à l'étudiant de comprendre l'évolution de la criminalité et des réactions sociales qui y sont liées.

Au laboratoire, l'utilisation d'études de cas permet à l'étudiant de reconnaître des comportements non éthiques et d'identifier des facteurs de risque susceptibles d'expliquer les comportements délinquants d'une personne.

Comme travail personnel, l'étudiant réalise des exercices dirigés qui consolident l'intégration des notions vues en classe et prépare sa participation en classe. L'étudiant développe également sa capacité à relever des facteurs de risques susceptibles d'expliquer des comportements délinquants par le biais d'études de cas.

350-105-AH	2-2-2	2,00 unités
Psychologie (350)		
Psychologie du développement 1		
030L	Analyser l'origine de la délinquance (atteinte partielle)	

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de psychologie amène l'étudiant à mieux comprendre et à expliquer le développement de l'enfant. Il couvre la période de la vie s'étendant de la conception de celui-ci jusqu'à l'âge de 12 ans. Il jette donc les bases du second cours de psychologie portant sur la période de l'adolescence et de l'âge adulte.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser certains facteurs à l'origine de la délinquance à l'aide de théories explicatives du développement et d'études récentes.

Les objectifs sont : décrire les théories explicatives du développement de l'enfant; expliquer les aspects du développement (physique, psychomoteur, cognitif, affectif et social) qui l'influencent aux différentes étapes de sa vie; reconnaître les facteurs de protection susceptibles de favoriser le développement de celui-ci et identifier des facteurs de risques liés à l'émergence de troubles socio-affectifs, cognitifs et comportementaux.

Les principaux éléments de contenu sont : les influences prénatales et postnatales; les caractéristiques et les besoins de l'enfant selon l'âge; les influences et les relations avec les parents, la fratrie, les éducateurs, les amis et autres modèles disponibles ainsi que les troubles socio-affectifs, cognitifs et comportementaux.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, durant les exposés, l'étudiant intègre les notions théoriques et se familiarise avec le vocabulaire spécifique de la psychologie du développement.

En laboratoire, l'étudiant effectue des exercices pratiques comme des analyses de textes et de vidéos, des études de cas, des discussions, des observations et des réflexions personnelles.

Comme travail personnel, l'étudiant approfondit ses connaissances en faisant des lectures complémentaires et des analyses de situations concrètes à l'aide des notions théoriques acquises.

Sociologie (387)

Diversité des réalités sociales

030P Tenir compte de la diversité des réalités sociales ou ethnoculturelles (atteinte partielle)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours vise la description des phénomènes sociaux tels que vécus dans leur normalité. Ceci permet à l'étudiant d'acquérir un cadre de référence pour les cours de criminologie subséquents. Il cherche également à faire connaître aux futurs techniciens d'intervention en délinquance la diversité des réalités sociales actuelles.

Au terme de ce cours, l'étudiant est en mesure de mieux percevoir la société, ses institutions, ses disparités socio-économiques, sa diversité socioculturelle, sexuelle, etc. Il est capable de mieux cerner les perceptions sociales de différents phénomènes et problèmes sociaux. Enfin, il est à même de mieux saisir l'origine des changements sociaux et leurs conséquences parfois problématiques.

Ce cours présente des notions sociologiques fondamentales telles que culture, valeurs, sanctions, socialisation, changement social et problème social. Il aborde des thématiques telles que la famille, l'école comme lieu de socialisation, la pauvreté, l'exclusion sociale, l'orientation sexuelle, la condition des femmes. Il étudie aussi les manifestations d'intolérance à l'égard de personnes différentes.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Afin de favoriser l'apprentissage, ce cours comporte des exposés magistraux, des discussions, des rencontres et des échanges avec des personnes issues de différents milieux sociaux et culturels.

Pour la période de laboratoire, il est prévu : travail d'observation sur le terrain, études de cas, résolution de problèmes. Des lectures, des exercices formatifs, des travaux de recherches sont à effectuer à l'extérieur de la classe.

Session 2

601-102-MQ	3-1-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Littérature et imaginaire		
4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude des représentations du monde contenues dans des oeuvres marquantes de la littérature française des XIXe et XXe siècles. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Les textes étudiés sont issus d'au moins trois périodes ou courants littéraires. Une oeuvre supplémentaire pourrait appartenir au corpus de la littérature francophone (en excluant toutefois la littérature québécoise).

Le cours permet à l'étudiant d'étudier des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, en les situant dans leur contexte sociohistorique et culturel, et en les expliquant en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. En même temps, le cours amène l'étudiant à consolider sa maîtrise des outils d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation explicative conçue comme un texte organisé d'au moins 800 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, rapport entre le réel, le langage et l'imaginaire; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de la théorie du récit; méthodologie de la dissertation explicative : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit les exposés magistraux de l'enseignant, note les éléments importants et participe aux échanges. Il est appelé, dans des travaux et des exercices faits seul ou en équipe, à développer sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, l'étudiant étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, l'étudiant porte une attention particulière aux exigences méthodologiques propres à la dissertation de même qu'à la qualité de la langue.

340-102-MQ	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
L'être humain		
4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 340-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à comprendre, situer et comparer diverses conceptions de l'être humain, surtout modernes et contemporaines, de manière à ce qu'il développe une position critique à leur égard. L'étudiant investit dans sa réflexion sur l'humain les capacités à argumenter qu'il a acquises dans le cours « Philosophie et rationalité ».

Le cours explore la question de l'être humain sous l'angle de problèmes actuels et de thèmes universels dont voici quelques exemples : sens et non-sens de l'existence; nature et culture; corps, désirs, pulsions et raison; raison et folie, liberté et déterminisme; individu et société. L'étudiant dégage des conceptions étudiées les conséquences pour la pensée et l'action.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse et de critique.

Au terme du cours, l'étudiant rédige une dissertation d'un minimum de 800 mots dans laquelle il élabore une position critique et argumentée à l'égard d'au moins une conception étudiée. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-364-M2	0-2-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
Protection et efficacité		
4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours d'éducation physique permet à l'étudiant de s'engager dans une démarche personnelle qui lui donne le goût et le plaisir de l'activité physique et qui sollicite son sens des responsabilités et sa capacité de se prendre en main.

L'étudiant doit se fixer des objectifs d'apprentissage moteurs et affectifs accessibles dans un contexte lui permettant d'accéder à un certain niveau de réussite. L'efficacité intègre donc les notions de succès, de respect des capacités de chacun et de régularité dans la pratique de l'activité physique. Ce cours permet à l'étudiant d'expérimenter systématiquement une démarche par objectifs avec obligation de résultats axée sur l'amélioration de ses habiletés et attitudes.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant effectue d'abord un relevé initial de ses forces et de ses faiblesses en regard des habiletés et des attitudes exigées par la pratique d'un sport de combat ou un art martial. Ensuite, il formule ses objectifs personnels relatifs à ces habiletés et attitudes et en identifie les critères de réussite. Enfin, l'étudiant fait un choix judicieux des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs. Par la tenue d'un journal de bord, il évalue l'évolution de ses objectifs, les modifie si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique un sport de combat ou un art martial en recherchant l'efficacité selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Comme travail personnel, l'étudiant complète les apprentissages réalisés en classe dans le but d'améliorer son efficacité et d'atteindre ses objectifs fixés en début de session.

COM-012	2-1-3	2,00 unités
Cours complémentaire 2		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Techniques d'intervention en délinquance doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants:

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE (204)

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1) (0011).

Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2) (0012).

ART ET ESTHÉTIQUE (504)

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1) (0013).

Réaliser une production artistique (ensemble 2) (0014).

LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire: le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Droit pénal

030K Se reporter à la législation relative à la délinquance (atteinte partielle)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours, situé en début du programme, constitue une première incursion dans le domaine du droit spécifique aux fonctions et aux responsabilités d'un intervenant en délinquance. Ainsi, l'étudiant se familiarise avec les lois pénales les plus importantes, dont le Code criminel et certaines autres lois connexes. Ce cours aborde également le système judiciaire, son processus et ses principaux acteurs ainsi que les droits et libertés énoncés dans les Chartes canadienne et québécoise. Il prépare l'étudiant à des notions en lien avec les services correctionnels et la réinsertion sociale.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de se référer à la législation relative à la délinquance.

Les objectifs sont : se représenter la structure et le fonctionnement du système judiciaire; rechercher de l'information dans le Code criminel et les lois connexes.

Les principaux éléments de contenu sont : la structure du système législatif canadien; le fonctionnement du système judiciaire; les principes fondamentaux du droit pénal; la structure du Code criminel et de certaines lois connexes comme les Chartes; la structure des infractions criminelles; les moyens de défense ainsi que l'identification des criminels et l'identification par les empreintes génétiques.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste à des exposés puis participe aux discussions qui s'ensuivent.

En laboratoire, l'étudiant réalise des exercices dirigés pour intégrer les notions abordées en classe et développer sa capacité à repérer des informations dans le Code criminel, dans les lois connexes et dans certaines lois provinciales. L'étudiant examine également des études de cas qui représentent des situations typiques dans lesquelles se retrouvent fréquemment les citoyens et il se présente à au moins une occasion dans un palais de justice afin d'assister au traitement d'affaires judiciaires.

Comme travail personnel, l'étudiant complète des lectures et des exercices dirigés, afin de faciliter l'intégration des notions et des concepts discutés en classe.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Techniques de communication

030N Entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches (atteinte partielle)

030U Travailler en équipe dans un milieu d'intervention en délinquance (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 310-101-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours présente les fondements en matière de communication avec la clientèle et son entourage ainsi qu'avec les collègues de travail. Les notions et les techniques acquises sont réutilisées dans les divers cours orientés vers la pratique ainsi que dans les stages du programme. Le cours habilite l'étudiant à entrer en relation avec la clientèle, à utiliser des techniques pour mener une entrevue et à adopter des comportements qui favorisent la collaboration avec les membres d'une équipe de travail. Il constitue un préalable relatif aux cours Intervention au quotidien, Animation en intervention et Stage d'implication.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de développer des stratégies pour communiquer efficacement avec la clientèle délinquante, sa famille et ses proches, ainsi que les membres de son équipe de travail.

Les objectifs sont : formuler ou répondre à des critiques provenant d'une personne délinquante, sa famille ou ses proches; formuler une demande ou un refus à une personne délinquante, à sa famille ou à ses proches; réaliser une entrevue; travailler efficacement en équipe.

Les principaux éléments de contenu sont : les notions de base en communication; l'écoute active; le langage non verbal de l'intervenant; les attitudes favorables et nuisibles à la communication; le message d'affirmation personnelle; formuler et répondre à des demandes; répondre à des critiques; la demande de changement de comportement en cinq étapes; la proposition alternative; la préparation et la réalisation d'une entrevue; l'intégration à une équipe de travail, la coopération et la résolution de conflits au sein de celle-ci.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, à partir d'exposés et d'exercices dirigés, l'étudiant examine puis reconnaît les différents éléments d'une communication efficace pour entrer en relation avec la clientèle délinquante, sa famille, ses proches ou des collègues de travail. Ils permettent également à l'étudiant de pratiquer les différentes techniques pour communiquer avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches ainsi que pour mener une entrevue. Des démonstrations permettent à l'étudiant de reconnaître l'utilisation des diverses techniques en contexte de travail.

En laboratoire, l'étudiant assiste à des démonstrations des différentes techniques de communication et pratique celles-ci par le biais de mises en situation.

Comme travail personnel l'étudiant réalise des exercices dirigés afin d'approfondir les notions vues en classe notamment quant à l'utilisation des stratégies de communication efficaces.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Délinquance : clientèle juvénile

030K Se reporter à la législation relative à la délinquance (atteinte partielle)

030L Analyser l'origine de la délinquance (atteinte partielle)

030M Caractériser les clientèles délinquantes (atteinte partielle)

030T Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 350-105-AH

COREQUIS : 310-105-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'inscrit dans un continuum d'apprentissages axés sur l'intervention à réaliser tout au long du développement de l'enfant et de l'adolescent et aussi sur des notions de droit.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de comprendre les caractéristiques ainsi que les problématiques reliées à la prédélinquance et à la délinquance, les risques de passage à l'acte et finalement, les actions à privilégier en fonction de la clientèle et du cadre légal.

Les objectifs sont: connaître la structure légale, et son fonctionnement, encadrant l'intervention auprès de la clientèle juvénile, sa famille ou ses proches; comprendre les profils, les problématiques, les motivations ainsi que les facteurs susceptibles de favoriser la délinquance juvénile; établir les profils, les besoins criminogènes, les facteurs de protection, les mécanismes et les risques de passage à l'acte, ainsi que les pistes d'interventions à préconiser en prédélinquance et en délinquance juvénile.

Les principaux éléments de contenu sont : les lois applicables au niveau juvénile (LSSSS, LPJ, LSJPA); la structure et le fonctionnement du système judiciaire; les problèmes à l'origine de l'inadaptation sociale (abandon, négligence, abus psychologique, abus physique, abus sexuel); les troubles de comportements sérieux (manifestations de violence, refus de l'autorité, tendance suicidaire, automutilation, fugue, prostitution); les comportements délinquants (profil de criminalité, délits contre les biens, délits contre la personne, gangs de rue et facteurs de risque); le risque de passage à l'acte.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant participe activement aux exposés, à des discussions sur des sujets d'actualité impliquant des jeunes en difficulté afin d'élargir ses connaissances et de se positionner en tant que futur intervenant.

En laboratoire, à partir d'études de cas ou de mises en situation, l'étudiant se sensibilise aux différentes problématiques reliées à la clientèle juvénile.

Comme travail personnel, l'étudiant effectue des lectures préparatoires et complète des exercices dirigés.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Délinquance: clientèle adulte

030L Analyser l'origine de la délinquance (atteinte partielle)

030M Caractériser les clientèles délinquantes (atteinte partielle)

030T Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants (atteinte partielle)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet à l'étudiant de mieux comprendre la délinquance chez l'adulte, les problématiques qui y sont associées, le risque de passage à l'acte, ainsi que les modes d'intervention à privilégier.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de comprendre les différentes typologies de crimes et d'auteurs de ces crimes, le portrait évolutif de la criminalité, les profils de criminalité, les délits, les valeurs et les motivations qui sous-tendent la conduite délinquante chez les adultes, de même que les mécanismes de passage à l'acte et les pistes d'intervention à préconiser.

Les objectifs sont : connaître les manifestations de la criminalité chez les personnes délinquantes adultes; comprendre les types de délits, les profils de personnes contrevenantes et le fonctionnement des organisations criminelles, ainsi que leurs valeurs et leurs motivations; établir le profil de criminalité, les besoins criminogènes, les facteurs de protection, les mécanismes et les risques de passage à l'acte ou de récidive, le potentiel de dangerosité ainsi que les techniques d'intervention.

Les principaux éléments de contenu sont: les typologies de crimes contre la personne, de crimes contre les biens, de crimes économiques, de crimes reliés aux stupéfiants et de crimes reliés à la technologie; la distinction entre les types de criminels, entre la criminalité des femmes et celle des hommes et entre les différents groupes criminalisés; les profils de personnalité, les caractéristiques propres à la délinquance adulte, la dangerosité, le passage à l'acte, le risque de récidive ainsi que les méthodes d'évaluation et d'intervention.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant prend part et réagit aux sujets discutés lors des exposés sur les caractéristiques des clientèles délinquantes, des risques de passage à l'acte et ce, à partir du cadre légal, du dossier, des outils de référence, de la personne délinquante adulte ou des organisations criminelles. À partir d'études de cas, il établit des liens afin d'émettre des hypothèses et d'effectuer une prise de décision dans le but de résoudre la problématique présentée. En groupe ou avec l'accompagnement de l'enseignant, les éléments sont mis en commun afin de confirmer une ou des pistes de solution. Sous forme d'exercices dirigés, l'étudiant cherche et traite des réponses à des questions de découverte ou d'application organisées autour des thèmes relatifs au cours, tout en utilisant le vocabulaire approprié au domaine.

Au laboratoire, l'étudiant émet des hypothèses tout en prenant des décisions afin de résoudre une problématique présentée. En groupe ou avec l'accompagnement de l'enseignant, les éléments sont mis en commun afin de confirmer une ou des pistes de solutions. Par des études de cas, des vidéos, des dossiers, des mises en situation ou des jeux de rôle, représentatifs de la réalité, l'étudiant développe des habiletés afin de mieux comprendre les réactions et les motivations des personnes contrevenantes adultes, ainsi que des organisations criminelles, tout en expérimentant les effets des actions réalisées.

Comme travail personnel, l'étudiant poursuit les travaux amorcés en classe et en laboratoire, effectue des lectures et réalise des exercices de compréhension et d'intégration pour appliquer des notions apprises dans le cadre du cours.

Psychologie (350)

Psychologie du développement 2

030L Analyser l'origine de la délinquance (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 350-105-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours de psychologie vise à poursuivre l'étude du processus complexe qu'est le développement humain. Il couvre la période de la vie s'étendant de l'adolescence à la mort.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser certains facteurs à l'origine de la délinquance à l'aide de théories explicatives du développement et d'études récentes.

Les objectifs sont : décrire les théories explicatives du développement de l'adolescent et de l'adulte; expliquer l'évolution physique, sexuelle, cognitive, morale, affective et sociale de l'adolescent et de l'adulte; reconnaître les facteurs de protection susceptibles de favoriser le développement optimal de l'adolescent et de l'adulte, le maintien de son équilibre et l'intégration harmonieuse à son milieu de vie et identifier les facteurs de risques liés à l'émergence de troubles socio-affectifs, cognitifs et comportementaux.

Les principaux éléments de contenu sont : l'évolution des caractéristiques et des besoins de l'adolescent et de l'adulte; les influences et les relations avec les parents, la fratrie, les éducateurs, les amis et autres modèles disponibles ainsi que les troubles socio-affectifs, cognitifs et comportementaux.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, durant les exposés, l'étudiant intègre les notions théoriques et se familiarise avec le vocabulaire spécifique de la psychologie du développement.

En laboratoire, l'étudiant effectue des exercices pratiques comme des analyses de textes et de vidéos, des études de cas, des discussions, des observations et des réflexions personnelles.

Comme travail personnel, l'étudiant approfondit ses connaissances en faisant des lectures complémentaires à la matière vue en classe. Il analyse des situations concrètes à l'aide des notions théoriques acquises.

Session 3

601-103-MQ

3-1-4

2,66 unités

Français (langue et littérature) (601)

Littérature québécoise

4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés (atteinte complète)

PRÉALABLES ABSOLUS : 601-101-MQ, 601-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude de la littérature québécoise, surtout celle du XXe siècle, et fait ressortir les liens entre la littérature et la société. Au moins trois oeuvres intégrales marquantes sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Le cours aborde, comme les deux précédents, les genres du récit, du théâtre et de la poésie et accorde une attention spéciale à l'essai sous forme d'extrait(s) ou d'oeuvres complètes.

Le cours permet à l'étudiant de situer des oeuvres de la littérature québécoise dans leur contexte sociohistorique et culturel, de les confronter au discours idéologique de leur temps et de les interpréter en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. L'étudiant peut ainsi comparer des oeuvres et y relever des ressemblances et des différences significatives. En même temps, le cours amène l'étudiant à approfondir ses connaissances littéraires, à développer son regard critique et à mieux maîtriser la démarche d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation critique conçue comme un texte organisé d'au moins 900 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : tendances de la littérature québécoise; contexte des oeuvres étudiées; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture, notions spécifiques aux genres étudiés; méthodologie de la dissertation critique : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), justification du point de vue critique, choix pertinent des critères de comparaison, des arguments et des exemples, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, utilisation du vocabulaire propre à l'étude littéraire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit l'exposé magistral de l'enseignant, note les éléments importants et participe aux discussions. Il est appelé, dans des travaux et exercices faits seul ou en équipe, à s'approprier une démarche critique rigoureuse témoignant de sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, l'étudiant étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents au programme et fait des travaux. Dans les travaux, l'étudiant porte une attention particulière aux exigences propres à la dissertation critique de même qu'à la qualité de l'expression.

109-103-MQ	1-1-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
Activité physique et autonomie		
4EP2 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé (atteinte complète)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 109-101-MQ, 109-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours termine la séquence des cours d'éducation physique.

Ce cours vise à amener l'étudiant à intégrer l'activité physique à son mode de vie et à faire de l'activité physique dans un contexte reflétant sa réalité sociale et environnementale, notamment par une meilleure connaissance des facteurs qui en facilitent la pratique. L'étudiant applique les acquis des deux premiers cours en faisant de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et en concevant, en exécutant et en évaluant un programme personnel d'activités physiques sous la supervision de son enseignant, d'autre part.

L'étudiant doit rechercher des solutions personnelles lui assurant un mieux-être durable et réaliser son programme à l'extérieur des heures de cours.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Durant les cours magistraux, l'étudiant suit les présentations des notions théoriques par l'enseignant sur les différentes notions théoriques, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés.

L'étudiant évalue d'abord ses possibilités et ses limites par rapport aux facteurs qui favorisent l'activité physique; ensuite, il établit ses priorités selon ses besoins, ses capacités, ses intérêts et ses facteurs de motivation. Enfin, il fixe les objectifs de son programme personnel en identifiant les critères de réussite et fait un choix judicieux des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix, en respectant ses capacités et les règles de sécurité. Il doit, de plus, démontrer qu'il respecte une démarche visant l'efficacité de sa pratique, c'est-à-dire qui conduit à des effets bénéfiques sur la condition physique et à la maîtrise d'habiletés motrices.

En tenant un journal de bord, l'étudiant fait un compte rendu hebdomadaire des activités de son programme personnel, évalue ses progrès, modifie ses objectifs si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche, établit des liens significatifs entre les trois cours de la séquence et réfléchit à ses intentions de faire de l'activité physique régulièrement.

Hors classe, l'étudiant réalise les activités de son programme personnel en composant avec les contraintes qui sont associées à sa vie d'étudiant.

604-EN1-MQ	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
Anglais ensemble 1		

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

Niveau 1

604-100-MQ

2-1-3

2,00 unités

Anglais de base

4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (atteinte complète)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à un étudiant de niveau débutant ayant déjà quelques connaissances de l'anglais. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à comprendre et à exprimer des messages simples en anglais.

Le cours permet à l'étudiant de dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'au moins 3 minutes, exprimé à un débit normal, et comportant un vocabulaire d'usage courant. Il permet à l'étudiant de reconnaître le sens général et les idées principales d'un texte d'environ 500 mots et d'en faire un résumé ou de répondre à des questions en utilisant le vocabulaire et la syntaxe appropriés au niveau. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement de façon intelligible pendant environ 2 minutes, à participer à un dialogue avec prononciation, intonation et débit acceptables et à échanger ses idées sur un sujet donné. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et de démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle et sont tirés de documents authentiques de langue anglaise dans la mesure du possible.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en équipe, et participe aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert aussi d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes et de travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 2

604-101-MQ

2-1-3

2,00 unités

Langue anglaise et communication

4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance (atteinte complète)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à un étudiant de niveau intermédiaire. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Le cours permet à l'étudiant de reconnaître le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'environ 5 minutes. Il lui permet aussi de reconnaître le sens général, les idées abstraites et les idées principales d'un texte d'intérêt général d'environ 750 mots. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement pendant au moins 3 minutes de façon intelligible, structurée et cohérente, sur un sujet d'intérêt général. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent d'au moins 350 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Certains textes sont choisis pour faciliter la compréhension et l'utilisation de formes spécifiques de l'anglais. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : manuels et grammaires, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en équipe, et participe aux activités suivantes : discussions, dialogues, présentations orales, jeux de rôles, lecture et rédaction d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 3

604-102-MQ

2-1-3

2,00 unités

Langue anglaise et culture

4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (atteinte complète)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à un étudiant de niveau intermédiaire avancé. Il a pour but d'amener l'étudiant à communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes socioculturels.

Le cours permet à l'étudiant d'identifier les idées essentielles d'un message après une seule écoute, et de déterminer précisément les éléments suivants d'un texte écrit : le sens général, les principaux éléments, les éléments secondaires, la structure, et l'intention de l'auteur. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement pendant au moins 5 minutes sur un sujet, en faisant référence à un ou à plusieurs documents et en utilisant un vocabulaire pertinent avec une prononciation, une intonation et un débit généralement corrects. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent de 450 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles, et ce, avec une application convenable des codes grammatical et orthographique, une utilisation généralement correcte des temps de verbe et une variété de structures de phrases. De plus, l'étudiant doit démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en groupes, et participe aux activités suivantes : discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes, répond à des questions et fait des résumés.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, recherches, et correction de la grammaire. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 4

604-103-MQ

2-1-3

2,00 unités

Culture anglaise et littérature

4SA3 Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle (atteinte complète)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale s'adresse à l'étudiant de niveau avancé. Il se veut une introduction à la littérature de langue anglaise. Il vise aussi à développer chez l'étudiant une capacité de réflexion et d'analyse dans le domaine des lettres.

Le cours présente les concepts et les notions de base en analyse littéraire à l'aide de textes tirés de divers genres d'oeuvres. Il amène progressivement l'étudiant à maîtriser les outils et les méthodes d'analyse lui permettant de rédiger et de réviser une analyse littéraire conçue comme un texte organisé d'au moins 550 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée des méthodes de révision. L'étudiant doit démontrer un degré assez élevé de précision dans l'appropriation des codes grammatical, syntaxique et orthographique, en plus d'effectuer une correction appropriée du texte. L'étudiant doit aussi présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.

Ce cours comporte deux volets : d'abord, la manière d'aborder une nouvelle par les éléments de la fiction (temps et lieu, schéma narratif, caractérisation) et par les éléments du style littéraire (symbolisme, humour, ironie, figures de style); ensuite, la manière d'aborder un poème par l'analyse formelle, l'analyse littéraire et le thème.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Durant le cours, l'étudiant suit la présentation magistrale de la théorie. Il participe au cours en posant des questions et en partageant ses connaissances. Il présente oralement l'analyse d'une oeuvre littéraire ou socioculturelle en anglais. Il prend des notes et effectue certains travaux (tests de compréhension, rédactions courtes). Pour la rédaction et la révision de fin de session, l'étudiant peut exploiter les notions d'analyse littéraire acquises pendant le cours, en utilisant le vocabulaire approprié. À l'occasion, l'étudiant visionne des versions cinématographiques de textes déjà étudiés, en vue d'une analyse comparative.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures, répond à des questions de compréhension de texte et effectue des travaux écrits (résumés, analyses comparées, etc.), tout en portant une attention particulière à la qualité de l'expression. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

310-106-AH	2-1-3	2,00 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Services correctionnels et réinsertion sociale		
030R	Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales (atteinte partielle)	
030T	Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants (atteinte partielle)	
030Z	Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (atteinte partielle)	
0310	Effectuer des interventions en matière de sécurité (atteinte partielle)	

PRÉALABLES RELATIFS : 310-277-AH, 310-105-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'appuie sur des notions de droit et de criminologie touchant la clientèle adulte tout en s'inscrivant dans le développement de connaissances favorisant des interventions au quotidien ou en situation de crise.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de concevoir les dimensions du rôle de l'intervenant au sein des services correctionnels québécois et canadiens ainsi que dans les milieux ouverts de réinsertion sociale.

Les objectifs sont : situer le rôle de l'intervenant au regard des mesures légales en milieu carcéral et ouvert; appliquer des mesures de sécurité dans le cadre d'événements suspects ainsi que des techniques de surveillance des lieux et des personnes; reconnaître les contextes d'application des mesures alternatives à l'incarcération; émettre une opinion et formuler une recommandation quant au risque de passage à l'acte d'une personne délinquante.

Les principaux éléments de contenu sont : la structure, le fonctionnement général ainsi que des lois et règlements régissant les Services correctionnels du Québec, le Service correctionnel du Canada et des organismes du réseau; les rôles et responsabilités des agents des services correctionnels, des agents correctionnels et des intervenants du réseau; la sous-culture carcérale; l'analyse du risque de passage à l'acte; l'application de mesures de surveillance et de sécurité au quotidien et lors d'événements suspects; la rédaction de rapports; les valeurs et l'éthique de la profession.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste à des exposés, participe à des discussions, réalise des études de cas et rédige différents types de rapports liés aux fonctions d'intervenant oeuvrant dans le réseau correctionnel.

Au laboratoire, il participe à des mises en situation lui permettant d'appliquer des mesures légales et de sécurité dans le cadre d'événements suspects ainsi que des techniques de surveillance des lieux et des personnes.

Comme travail personnel, l'étudiant lit des histoires de cas afin de produire différents types de rapports liés aux fonctions d'intervenant oeuvrant dans le réseau correctionnel. Il effectue des lectures afin de compléter sa préparation.

310-108-AH	3-1-3	2,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Toxicomanie et délinquance		
030Q	Réagir à la consommation de drogues chez une personne délinquante (atteinte complète)	

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but d'outiller l'étudiant à intervenir auprès d'une clientèle délinquante qui consomme des psychotropes, afin, notamment, d'effectuer des références adaptées à la personne et à sa situation.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de réagir à une clientèle délinquante (jeune ou adulte) qui consomme des psychotropes ou qui présente un trouble lié à l'usage de psychotropes, en tenant compte des règles et des politiques des milieux d'interventions.

Les objectifs sont : interpréter l'ampleur d'une consommation de drogues chez une personne délinquante; appliquer des directives des milieux d'intervention; sensibiliser une personne délinquante aux méfaits de la consommation de drogues afin de l'aider à diminuer ou cesser sa consommation; fournir de l'information sur les approches préconisées par différentes ressources en toxicomanie.

Les principaux éléments de contenu sont : la terminologie et la classification des psychotropes; les éléments explicatifs du développement de la dépendance; les outils de repérage, de détection et d'évaluation; les approches d'intervention; le réseau des services d'aide et les modèles conceptuels de la relation entre la drogue et le crime.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, à partir d'exposés et d'exercices dirigés, l'étudiant identifie les types de drogues et leurs effets, et apprend à repérer et détecter une consommation problématique de psychotropes. Des présentations et une conférence sur le vécu d'une personne toxicomane/délinquante permettent aussi la discussion.

En laboratoire l'étudiant travaille seul ou en équipe sur des études de cas afin d'intégrer et d'appliquer les notions. Il met en pratique des interventions dans un contexte de mises en situation.

Le travail personnel consiste à lire les textes, faire des exercices, se familiariser avec des contenus traitant de toxicomanie. L'étudiant assiste à un groupe d'entraide afin de susciter sa réflexion concernant cette approche d'intervention.

310-189-AH	1-2-1	1,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Stage de sensibilisation		
030V Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie (atteinte partielle)		
030Z Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (atteinte partielle)		

PRÉALABLES RELATIFS : 310-101-AH, 310-276-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours constitue le premier contact de l'étudiant avec les milieux d'intervention en délinquance, la clientèle qui s'y trouve et les intervenants qui y oeuvrent. Il constitue une suite logique au cours Méthode d'observation et permet à l'étudiant de confronter et d'appliquer des notions théoriques et pratiques apprises en classe à la réalité de différents milieux. Les stages réalisés permettent également à l'étudiant de valider ou d'invalider ses idées préconçues à l'égard de différents milieux afin de progresser dans sa réflexion quant au choix de ses futurs stages et, par extension, l'orientation qu'il souhaite donner à sa carrière. La réalisation de stages dans différents milieux amène aussi l'étudiant à valider son adhésion aux valeurs de la profession. Ce cours constitue un préalable relatif au Stage d'implication.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de se situer à l'égard du rôle d'intervenant en délinquance.

Les objectifs sont : observer les lieux et le matériel; observer une ou des personnes délinquantes dans leur milieu de vie; adhérer aux valeurs de la profession; évaluer sa capacité à adhérer aux valeurs de la profession.

Les principaux éléments de contenu sont : les ressources institutionnelles, intermédiaires et communautaires pour les juvéniles et les adultes; les habiletés de communication; l'éthique professionnelle; les pièges à éviter pour un étudiant, la recherche d'un milieu de stage; le fonctionnement des milieux au quotidien; les interactions avec la clientèle; les différentes fonctions d'un intervenant.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant participe à des exposés qui lui permettent de comprendre les caractéristiques des divers milieux de stage, des manières de rechercher un milieu de stage, l'éthique professionnelle et des pièges à éviter en stage.

En stage, l'étudiant observe le milieu physique, les interventions et la clientèle, le fonctionnement des milieux visités, les services qu'ils offrent et les fonctions des intervenants.

Le travail personnel consiste à planifier sa présence dans les divers milieux, à consigner les observations réalisées en stage et à préparer la participation aux conférences-discussions en classe.

310-190-AH	2-1-3	2,00 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
L'intervenant et le droit		
030K Se reporter à la législation relative à la délinquance (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 310-105-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances juridiques et légales liées à la personne délinquante ainsi qu'au travail de l'intervenant en délinquance. Les connaissances acquises dans ce cours permettent à l'étudiant de parfaire ses interventions par une meilleure compréhension de ses droits, obligations, pouvoirs et responsabilités. De plus l'étudiant est sensibilisé aux enjeux juridiques et légaux qui s'appliquent aux victimes et à leur entourage ainsi qu'à la procédure pénale pour tout citoyen. Outre le droit pénal, les lois à caractère social sont au coeur du cours.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de se référer à la législation relative à la délinquance.

Les objectifs sont : rechercher de l'information dans le Code de procédure pénale; considérer les droits et libertés fondamentales d'une personne délinquante; examiner la législation à caractère privé ou social qui s'applique à une personne délinquante à sa famille ou son entourage; examiner les exigences inhérentes à la production d'un témoignage.

Les principaux éléments de contenu sont : la Charte canadienne des droits et libertés; la Charte des droits et libertés de la personne; la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition; la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes et pour autrui; l'Aide juridique; la Loi sur le casier judiciaire; la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels; Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels; le Code civil du Québec; le Code de procédure pénale ainsi que les exigences inhérentes à la production d'un témoignage.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant acquiert des connaissances lors d'exposés pouvant être réalisés par des conférenciers invités. Il prend part à des discussions sur des sujets d'actualité qui impliquent une ou des personnes délinquantes et les systèmes judiciaires québécois et canadien.

Au laboratoire, à partir de mises en situation et d'exercices dirigés, dont certains peuvent être basés sur des documents audiovisuels, l'étudiant utilise les diverses notions vues en cours.

Comme travail personnel, l'étudiant poursuit les exercices dirigés débutés au laboratoire et peut être amené à en réaliser d'autres, par exemple une recherche d'informations juridiques en lien avec le travail d'intervenant.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Réseau institutionnel juvénile

030R Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales (atteinte partielle)

030T Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants (atteinte partielle)

030Z Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (atteinte partielle)

0310 Effectuer des interventions en matière de sécurité (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 310-278-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'appuie sur des notions de psychologie et de criminologie touchant la clientèle juvénile tout en s'inscrivant dans le développement de connaissances favorisant des interventions au quotidien ou en situation de crise.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de réagir aux risques de passage à l'acte chez un jeune en difficulté d'adaptation ou un jeune contrevenant au sein du réseau institutionnel juvénile, en tenant compte d'un cadre légal, de façon sécuritaire et éthique.

Les objectifs sont : se représenter la structure et le fonctionnement général du réseau juvénile afin d'y préciser ses activités professionnelles sur le plan de la sécurité et de l'éthique; rédiger des rapports d'évaluation pour recommandation à la personne légalement responsable du dossier; émettre une opinion concernant le risque de passage à l'acte; analyser les situations quotidiennes pour appliquer des mesures de sécurité conséquentes et en assurer le suivi.

Les principaux éléments de contenu sont : les composantes du réseau institutionnel juvénile (organigramme); l'application des mesures légales; les fonctions d'intervenant en délinquance en centre de réadaptation (programmation, clientèles, rôles et responsabilités de l'intervenant, protocoles et procédures sécuritaires, pièges reliés à l'intervention); l'évaluation de la clientèle (normes relatives aux rapports d'évaluation).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant prend part et réagit aux notions apprises lors des exposés pour situer son rôle sous l'angle des mesures légales, des fonctions des intervenants en délinquance et des clientèles.

En laboratoire, à partir de documents vidéo, de mises en situation écrites et d'exercices dirigés, l'étudiant se sensibilise aux interventions reliées à la clientèle du réseau institutionnel juvénile.

Comme travail personnel, l'étudiant fait des lectures préparatoires et complète des exercices.

Session 4

601-AEB-AH

2-2-2

2,00 unités

Français (langue et littérature) (601)

Écriture et communication

4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale propre en français s'élabore en continuité avec les trois cours de français de la formation générale commune. Il est conçu de façon à s'ouvrir aux divers champs d'études des étudiants. Il s'inscrit également dans une perspective d'ouverture sur le monde et sur la diversité des cultures. Dans la logique du projet éducatif du Collège, il participe à la formation d'un citoyen responsable, dans une société en continuel devenir.

Le cours a pour objets d'étude privilégiés la théorie de la communication et des oeuvres appartenant aux littératures étrangères, c'est-à-dire à des corpus autres que français et québécois. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude.

Le cours amène l'étudiant à reconnaître le processus de la communication à l'oeuvre dans différents types de discours littéraires ou non littéraires, d'ordre culturel ou d'un autre ordre. À cet égard, le cours permet à l'étudiant de fréquenter des oeuvres issues des littératures étrangères. Les oeuvres et les thèmes traités sont choisis notamment en fonction des regroupements de programmes: ainsi, dans le regroupement A, l'accent est mis sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et la réalité; dans le regroupement B, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et l'idéologie; dans le regroupement C, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le processus de création lui-même. Enfin, l'étudiant, placé dans des contextes d'interaction variés, est amené à produire différents types de discours organisés, écrits et oraux, du type informatif, incitatif ou expressif, élaborés à partir d'un plan - un enchaînement logique des idées en vue de la cohérence d'ensemble - et en fonction de la situation et de l'objectif de communication. Ces discours écrits et oraux permettront éventuellement à l'étudiant d'établir des liens entre le contenu littéraire du cours et son champ d'études.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : théorie de la communication (composantes du schéma de la communication, définition des six fonctions du langage, classement des messages oraux et écrits, caractéristiques de la communication orale et de l'expression écrite, etc.); lecture et analyse d'oeuvres de la littérature étrangère (contexte sociohistorique des oeuvres étudiées et contexte de communication, caractéristiques internes des oeuvres, procédés d'écriture, thèmes, etc.); production et présentation de discours écrits et oraux du type informatif, critique ou expressif (plan de rédaction, respect de la situation et de l'objectif de communication, choix judicieux des moyens d'expression, précision et richesse du vocabulaire, etc.).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit la présentation de la matière par l'enseignant, note les éléments importants et participe aux échanges. Il est appelé, dans les travaux et les exercices faits seul ou en équipe, à développer sa capacité de produire différents types de discours écrits et oraux, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, l'étudiant étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les textes au programme et fait des travaux. Dans les travaux, l'étudiant porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

340-AEB-AH	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
Éthique et politique		
4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU: 340-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à discerner les dimensions éthique et politique des problèmes de la vie contemporaine et à porter à leur égard un jugement critique autonome. Dans ce cours, l'étudiant se familiarise avec les notions de base de la philosophie morale ainsi qu'avec certaines théories et thèmes de la philosophie politique dont voici quelques exemples : pouvoir, justice, libéralisme, relativisme, utilitarisme, universalisme, rationalisme et humanisme.

Prenant ainsi connaissance de la pertinence du questionnement philosophique sur l'action individuelle et collective, l'étudiant s'exerce à formuler des questions éthiques et politiques relatives à des enjeux et à des débats actuels - en lien, par exemple, avec l'environnement, le multiculturalisme, la laïcité, les droits de l'homme ou le progrès technologique - et à défendre une position éclairée et argumentée à propos des problèmes qu'ils soulèvent. Il applique à des situations choisies, notamment dans son champ d'études, les notions et les théories appropriées.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés ou à des débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse ou de critique.

Au terme du cours, il rédige une dissertation d'un minimum de 900 mots, dans laquelle il justifie une position critique à propos d'une situation problématique, en appréciant divers choix d'actions possibles, à la lumière des théories philosophiques étudiées. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

604-BBB-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
Anglais ensemble 2 famille B		

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

Niveau 1

604-AEX-AH

2-1-3

2,00 unités

Anglais programme de base

4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 604-100-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à un étudiant qui a réussi le niveau débutant de formation générale commune en anglais 604-100. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à comprendre et à exprimer des messages simples en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont revues et intégrées au champ d'études de l'étudiant. Le cours permet à l'étudiant de dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral authentique et d'un texte écrit. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement pendant deux minutes en s'assurant de la pertinence de ses propos. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée de méthodes de révision.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études des étudiants. Les documents sont tirés de médias authentiques de langue anglaise authentiques, dans la mesure du possible.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en équipe et participe aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et visionne des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert aussi d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 2

604-AEB-AH

2-1-3

2,00 unités

Anglais programme 1

4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU: 604-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à un étudiant qui a réussi le niveau intermédiaire de formation générale commune en anglais 604-101 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants: AEA Sciences et technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé, ainsi que AEC Arts, lettres et communications graphiques. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer avec une certaine aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont utilisées dans un contexte spécialisé. L'étudiant écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques des programmes de son regroupement. Ainsi, l'étudiant est appelé à reconnaître le sens général et les idées principales d'un message oral (d'environ 5 minutes) ou écrit (d'environ 750 mots) et à utiliser des informations pertinentes à la tâche. L'étudiant doit aussi reconnaître la validité et la fiabilité des sources et des références.

Il livre un message oral (d'au moins 3 minutes), riche en information et utilisant la terminologie appropriée. Il compose des textes comprenant des idées et des expressions nouvelles (d'environ 350 mots), en portant attention à leur cohérence et à leur clarté ainsi qu'aux codes grammatical et orthographique. De plus, l'étudiant doit démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision. En communiquant oralement et par écrit, l'étudiant s'assure que le procédé de communication choisi cadre avec le type de document et le contexte de communication. Il rend le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants: manuels, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, ou en équipe et participe aux activités suivantes: discussions, dialogues, débats, présentations orales, jeux de rôles, lectures et rédactions d'une variété de textes à des fins spécifiques, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et visionne des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires: lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 3

604-AFB-AH

2-1-3

2,00 unités

Anglais programme 2

4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU: 604-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à un étudiant qui a réussi le niveau intermédiaire avancé de formation générale commune en anglais 604-102 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants: AEA Sciences et Technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé, AEC Arts, lettres et communications graphiques. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer avec aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Dans ce cours, les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont maintenant utilisées dans un contexte spécialisé. L'étudiant écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques aux programmes de son regroupement. Ainsi, l'étudiant est appelé à reconnaître le sens général d'un message oral ou écrit et à utiliser les informations pertinentes à une tâche précise. L'étudiant doit aussi reconnaître la validité et la fiabilité des sources et des références. Il livre un message oral riche, en utilisant la terminologie appropriée. Il réalise des textes d'environ 450 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en portant attention à leur cohérence et à leur clarté, et aux codes grammatical, syntaxique et orthographique. De plus, l'étudiant doit démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision. En communiquant oralement et par écrit, l'étudiant s'assure que le procédé de communication choisi cadre avec le type de document et le contexte de communication. Il rend le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants: radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, ou en équipe et participe aux activités suivantes: discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lectures d'une variété de textes, et travaux connexes à la lecture, à l'écriture (rédaction et révision de textes à des fins spécifiques), et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires: lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, correction de la grammaire et recherches. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 4

604-AFX-AH

2-1-3

2,00 unités

Anglais programme 3

4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU : 604-103-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à l'étudiant qui a réussi le niveau avancé de formation générale commune en anglais 604-103. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer de façon nuancée en anglais et à développer chez lui l'esprit critique.

Le cours permet à l'étudiant de communiquer un message oral substantiel et de rédiger et de réviser un texte (d'environ 550 mots) comprenant des idées et des expressions nouvelles liées à son champ d'études, en plus de démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision. Discours et écrit doivent être accessibles à un non-expert. Pour la lecture, l'étudiant emploie les outils et les méthodes présentés en classe pour analyser des textes complexes. L'étudiant doit démontrer une reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. Il doit aussi pouvoir s'exprimer en anglais en employant des sources de langue française et en utilisant une formulation appropriée et une terminologie équivalente.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études des étudiants. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en équipe et participe aux activités suivantes : discussions, lectures d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture et à l'écriture (de courts textes mettant en valeur des aspects précis du processus de rédaction déjà vus en classe). De plus, il pose des questions et partage ses connaissances.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lectures, rédactions, recherches et préparation de notes pour les activités orales. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites. Comme projet de fin de session, il rédige un texte lié à son champ d'études, en portant une attention particulière à la qualité de l'expression.

Éducation physique (109)

Protection, intégrité physique et intervention d'urgence

0312 Intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 109-364-M2

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours à double réussite comporte deux parties distinctes : protection de son intégrité physique et interventions d'urgence. La première partie du cours permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances stratégiques et organisationnelles et des habiletés physiques lui permettant de développer sa capacité à protéger son intégrité physique de façon efficace et sécuritaire, et ce, dans un contexte d'intervention en situation de crise. Cette partie du cours est axée principalement sur la prévention des agressions physiques et permet à l'étudiant de développer des connaissances et des habiletés relativement à la pratique de techniques défensives adaptées au contexte d'intervention en délinquance juvénile et adulte.

À la fin de cette première partie, l'étudiant est en mesure de démontrer sa capacité à protéger son intégrité physique.

Les objectifs sont : évaluer la dangerosité de la situation; reconnaître les signes précurseurs d'une agression physique; adopter des stratégies défensives appropriées; évaluer son potentiel défensif en déterminant ses limites et ses possibilités et effectuer les techniques défensives de base adaptées à la situation.

Les principaux éléments de contenu abordés dans cette première partie du cours sont : les signes précurseurs d'une agression physique; les principes de défense (distance, position, attitude, esquive, vitesse et justesse de réaction, riposte); l'échelle d'agressivité, la confiance et la maîtrise de soi de même que le contact avec l'autre. La deuxième partie du cours permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances et des habiletés lui permettant d'intervenir dans une situation d'urgence en effectuant adéquatement les premiers soins. Cette partie du cours conduit à l'obtention d'une carte de base en premiers soins par un organisme reconnu. À la fin de la deuxième partie du cours, l'étudiant est en mesure d'utiliser des techniques de premiers soins et de réanimation cardiorespiratoire.

Les objectifs intermédiaires sont : reconnaître les signes et symptômes; évaluer la situation d'urgence; déterminer les actions à poser et effectuer les premiers soins qui s'imposent.

Les principaux éléments de contenu abordés dans cette deuxième partie du cours sont : les fractures; les coupures; les brûlures; les blessures à la colonne vertébrale; le coup de chaleur; l'hypothermie; les problèmes respiratoires; les blessures aux yeux; la perte de conscience; l'intoxication et la réanimation cardio-respiratoire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Première partie du cours : la méthode de laboratoire est privilégiée. À partir de mises en situation d'intervention et de rétroaction, l'étudiant expérimente différentes situations de crise qui mettent en jeu son intégrité physique. Les mises en situation se construisent

avec des partenaires de classe. Ceux-ci sont appelés à simuler des comportements plus ou moins agressifs ou violents prédéterminés et choisis parmi différents types de menaces physiques, de saisies, de frappes, d'attaques avec un objet et d'étranglements.

En guise de travail personnel, la pratique des techniques défensives apprises dans le cours devra être répétée le plus souvent possible à l'extérieur des heures de cours. Des travaux écrits d'observation, de reconnaissance et de réflexion pourront être exigés. Deuxième partie du cours : la méthode de laboratoire est privilégiée. À partir de mises en situation d'intervention et de rétroaction, l'étudiant expérimente différentes situations d'urgence pour lesquelles il doit porter secours. Les mises en situation se construisent

avec des partenaires de classe. Ceux-ci sont appelés à simuler des urgences.

En guise de travail personnel, des lectures et des études de cas pourront être exigées.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Stage d'implication

030P Tenir compte de la diversité des réalités sociales ou ethnoculturelles (atteinte partielle)

030Z Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 310-188-AH, 310-189-AH

COREQUIS : 310-186-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours poursuit la démarche initiée dans le cadre du Stage de sensibilisation. Il permet à l'étudiant de découvrir un milieu d'intervention en délinquance, communautaire ou intermédiaire, dans lequel, contrairement aux stages de sensibilisation, il joue un rôle actif auprès de la clientèle et des collègues. L'étudiant prend contact avec la clientèle délinquante qui fréquente le milieu, s'enquiert de son mode de vie et tente de saisir ses façons de penser et d'agir. Face aux intervenants, l'étudiant assume son rôle de stagiaire de façon responsable et autonome tout en respectant l'éthique et les valeurs de la profession. Les notions abordées dans ce cours et les présences en milieu réel permettent à l'étudiant de poursuivre sa réflexion quant au choix d'un milieu pour la réalisation de ses stages d'intégration et d'intervention. Ce cours constitue un préalable absolu au Stage d'intégration.

À la fin de ce stage, l'étudiant sera en mesure d'assumer son rôle de façon responsable en considérant l'éthique et les valeurs de la profession.

Les objectifs sont : s'enquérir du mode de vie d'une personne délinquante et de son entourage pour saisir des façons de penser et d'agir; démontrer du respect à l'égard de la personne délinquante et de son entourage; soutenir la personne délinquante et son entourage en fonction de son rôle d'intervenant.

Les principaux éléments de contenu sont : l'intérêt, le respect et l'ouverture d'esprit face à la clientèle; la compréhension des perceptions de la clientèle à l'égard de divers sujets (famille, délinquance, justice, rôle des intervenants); la modification de ses attitudes et de ses comportements en fonction des personnes qui présentent des différences sur le plan social ou ethnoculturel; l'adaptation de son style de communication et d'interaction.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, des exposés permettent à l'étudiant de rapporter les situations vécues en stage, avec la clientèle ou les collègues, pour lesquelles il a dû s'adapter ou faire preuve d'ouverture d'esprit.

En stage, l'étudiant participe aux activités du milieu et interagit avec la clientèle et les intervenants de manière responsable et fiable. Il cherche à saisir les façons de penser et d'agir de la clientèle et s'adapte à celle-ci en fonction de la réalité et des particularités de cette dernière.

Le travail personnel consiste à trouver un milieu de stage adéquat, à planifier ses présences dans ce dernier ainsi qu'à préparer sa participation.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Réseau communautaire

030R Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales (atteinte partielle)

030W Orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ressource communautaire (atteinte complète)

030Z Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (atteinte partielle)

COREQUIS : 310-114-AH, 387-106-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet la découverte du réseau communautaire, des clientèles visées et des valeurs des intervenants qui y oeuvrent. Il s'appuie sur des notions de droit ainsi que d'autres notions en lien avec les diversités sociales et ethnoculturelles.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'orienter une personne délinquante, sa famille, ses proches ou une victime vers une ressource communautaire, en situant ses interventions en fonction de l'application de mesures légales, et en tenant compte de l'éthique et des valeurs de la profession.

Les objectifs sont : se représenter la structure et le fonctionnement du réseau communautaire québécois; préciser ses activités professionnelles en fonction de l'application des mesures légales; rencontrer la personne délinquante ou son entourage en vue de lui recommander une ou des ressources communautaires; considérer différentes situations d'intervention du point de vue éthique auprès des personnes délinquantes.

Les principaux éléments de contenu sont : l'organisation du réseau des ressources communautaires et les implications sociopolitiques; la dimension éthique des situations d'intervention; la fonction de l'intervenant en milieu communautaire; les pièges à éviter; les valeurs de la profession; les philosophies d'intervention; les éléments d'analyse de la situation des personnes délinquantes ou des victimes et de leur entourage; les informations utiles concernant une ressource de la communauté (son mandat social et légal, les services ou programmes offerts, le profil de la clientèle visée).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste à des exposés et participe aux échanges pour se représenter des modalités d'intervention en milieu communautaire, ainsi que la procédure d'orientation d'une personne délinquante, de sa famille, de ses proches ou d'une victime vers une ressource appropriée.

En laboratoire, à partir d'études de cas ou de mises en situation, l'étudiant procède à l'analyse des besoins afin de choisir les ressources appropriées.

Comme travail personnel, l'étudiant effectue des lectures et des recherches sur des ressources communautaires québécoises.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Interventions au quotidien

- 0311 Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante (atteinte partielle)
- 0313 Intervenir dans un contexte d'autorité (atteinte partielle)
- 0314 Intervenir en relation d'aide auprès d'une personne délinquante (atteinte partielle)

PRÉALABLES RELATIFS : 310-101-AH, 310-188-AH, 310-106-AH, 310-191-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant à intervenir au quotidien en utilisant des techniques de communication, des stratégies d'intervention et des techniques de manipulation du comportement.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'appliquer des stratégies pour intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante, dans un contexte d'autorité et en relation d'aide.

Les objectifs sont : interpréter une situation en s'informant auprès de collègues ou de la personne délinquante; choisir l'intervention appropriée en fonction de la situation tout en tenant compte des règlements du milieu et des conditions associées aux mesures légales; procéder à l'accueil, à l'élaboration d'un plan d'intervention, à l'application de sanctions prévues et assurer le suivi de ses interventions auprès de la personne délinquante; évaluer ses interventions en contexte d'autorité et en relation d'aide.

Les principaux éléments de contenu sont : les stratégies et les attitudes à privilégier lors de l'accueil; l'encadrement quotidien et le suivi des personnes délinquantes.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, à partir de sa participation à des discussions, l'étudiant développe sa capacité à analyser une situation pour en dégager des pistes d'interventions sous l'angle de la clientèle et du contexte.

Au laboratoire, l'étudiant participe aux jeux de rôle et utilise des outils pour évaluer ses interventions et cibler des stratégies à mettre en oeuvre pour modifier des attitudes ou des comportements.

Comme travail personnel, l'étudiant fait les lectures et des exercices de compréhension. Il prépare les jeux de rôle à réaliser au laboratoire et rédige des bilans de ses interventions.

310-280-AH	1-2-3	2,00 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Animation dans l'intervention		
0311 Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 310-188-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet notamment à l'étudiant d'utiliser l'animation comme outil d'intervention en se basant sur des notions de communication. Les apprentissages réalisés sont réinvestis dans le cadre des stages d'intégration et d'intervention prévus en dernière année de formation.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de réaliser des activités d'animation, afin d'intervenir au quotidien pour modifier des comportements chez une personne délinquante, et ce, en tenant compte des différents milieux d'intervention juvéniles et adultes.

Les objectifs sont : appliquer le travail de collaboration afin de s'informer, d'organiser les activités et d'assurer le suivi des interventions; analyser la dynamique du groupe de personnes pendant l'animation des activités; évaluer ses interventions quotidiennes en vue de modifier des comportements; élaborer une activité d'animation.

Les principaux éléments de contenu sont : les caractéristiques et composantes du groupe; les principes de croissance du groupe; les types de climats et ses facteurs d'influence; les niveaux de participation et d'intervention; les axes de participation; les aptitudes requises d'un intervenant en animation; les types d'animation; les problèmes rencontrés en animation; les motivations à la participation; les mécanismes de défense psychologiques d'un groupe; les dynamiques de conflits en contexte d'animation de groupe; les techniques d'animation et les stratégies d'intervention en fonction des besoins de la clientèle et des pratiques du milieu; les différentes étapes de planification pour concevoir une activité; les outils d'évaluation et la rétroaction.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste à des exposés, et ce, afin de comprendre les éléments théoriques. Il assiste à des démonstrations tout en étant guidé par l'enseignement dans l'intégration des concepts au plan pratique.

En laboratoire, l'étudiant applique ses connaissances à travers des mises en situation. Ces expériences pratiques l'amènent à animer une activité de groupe en lien avec un milieu d'intervention. L'étudiant planifie et organise son animation, de concert avec ses collègues, développe son analyse du processus d'animation, ainsi que de la dynamique de groupe. Il évalue ses habiletés, celles à développer, l'impact de ses interventions, et les moyens propices à la progression de ses capacités.

Comme travail personnel, l'étudiant effectue des lectures et des recherches afin de cerner les notions, de préparer une activité d'animation, et d'alimenter sa démarche réflexive pour cheminer aux plans de l'autoévaluation et de l'autocritique.

387-106-AH	2-1-3	2,00 unités
Sociologie (387)		
Diversité des réalités ethniques		
030P Tenir compte de la diversité des réalités sociales ou ethnoculturelles (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 387-105-AH

COREQUIS : 310-186-AH, 310-114-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le but de ce cours est de cerner les réalités ethnoculturelles et autochtones, d'interpréter les façons de penser et d'agir des individus selon leur appartenance ethnoculturelle et de comprendre la diversité des modèles culturels et familiaux.

Au terme de ce cours, l'étudiant est en mesure de reconnaître les comportements et les valeurs de quelques communautés ethniques (asiatiques, noires, latino-américaines, arabophones et est-européennes) et des communautés autochtones.

Ces communautés sont identifiées selon leurs particularités et les problèmes qu'elles rencontrent au niveau de l'immigration, de leur intégration à la société d'accueil, de leur organisation communautaire et de leur structure familiale. On s'intéresse aussi à leurs valeurs (liées à la condition féminine, à la religion, à la consommation de drogues ou d'alcool, à la violence, au jeu), à leur perception du système de justice pénale, à leur mode de communication.

Ce cours vise aussi à cerner les manifestations d'intolérance et les comportements racistes dans les relations entre les membres des communautés ethnoculturelles et autochtones et les membres de la société d'accueil.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Afin de favoriser l'apprentissage, ce cours comporte des exposés magistraux, des discussions, des rencontres et des échanges avec des personnes issues de différents milieux sociaux et culturels.

Pour la période de laboratoire, il est prévu : travail d'observation sur le terrain, études de cas, résolution de problèmes.

Des lectures, des exercices formatifs, des travaux de recherches sont à effectuer à l'extérieur de la classe.

Session 5

310-109-AH	2-2-3	2,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Criminologie clinique		
030X Fonder ses interventions en délinquance sur des approches cliniques (atteinte complète)		

PRÉALABLE RELATIF : 350-106-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant à comprendre la clientèle juvénile et adulte, dans les milieux institutionnels et communautaires, afin d'en arriver à élaborer ses interventions à partie d'approches cliniques utilisées en intervention.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de fonder ses interventions en délinquance en utilisant les approches cliniques de façon appropriée, en fonction de la dynamique du client et de sa situation.

Les objectifs sont : reconnaître les principaux concepts des approches cliniques pour les relier à des clientèles délinquantes; utiliser les outils d'analyse et les moyens d'intervention associés aux différentes approches cliniques; adopter une conduite convenant à l'approche clinique utilisée.

Les principaux éléments de contenu sont : l'analyse criminologique, les approches cliniques utilisées en intervention auprès d'une clientèle délinquante; l'élaboration d'objectifs d'intervention; l'utilisation judicieuse des outils d'intervention propre à chacune des approches; les conduites appropriées à la fonction d'intervenant.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, à partir d'exposés et d'études de cas, l'étudiant développe son analyse criminologique en apprenant les principaux concepts des approches cliniques utilisées en intervention en délinquance. En fonction des résultats de son analyse, il choisit de façon appropriée l'approche afin d'établir ses objectifs d'intervention.

En laboratoire, l'étudiant participe à des mises en situation en utilisant les approches étudiées. Il met en pratique les connaissances acquises en s'impliquant dans une situation simulée de travail en intervention en délinquance tout en adoptant une conduite appropriée à la fonction d'intervenant.

Comme travail personnel, l'étudiant se prépare au cours par des lectures sur les approches cliniques vues en classe, ce qui lui permet de se positionner face à ces dernières.

310-115-AH	1-2-3	2,00 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Prévention en délinquance		
030Y Intervenir en prévention de la délinquance (atteinte complète)		

PRÉALABLES RELATIFS : 310-277-AH, 310-280-AH, 310-278-AH, 310-276-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'appuie sur les connaissances apprises sur le rôle de l'intervenant auprès des clientèles juvénile et adulte, ainsi que sur des notions d'animation.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'intervenir en prévention en délinquance auprès d'une clientèle concernée par une problématique.

Les objectifs sont: interpréter une situation problématique liée à la délinquance en vue de choisir une intervention; structurer et mettre en oeuvre une intervention; évaluer la qualité de l'intervention de prévention.

Les principaux éléments de contenu sont : l'approche de résolution de problèmes; les concepts et les types de prévention; des clientèles et des groupes visés par la prévention de la délinquance; des techniques de communication verbales et non verbales; la recherche et l'utilisation de banques de données pertinentes pour la compréhension de la problématique; des causes et des facteurs contributifs à la problématique; des stratégies d'interventions préventives; des plans d'action, des rapports descriptifs et d'évaluation des stratégies préventives; des partenariats et des organismes oeuvrant en prévention; des méthodes d'analyse et d'évaluation des stratégies préventives.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, à partir d'exposés et d'exercices dirigés, l'étudiant s'approprie l'approche préventive en matière de résolution de problème. L'étudiant apprend à cerner une problématique, à développer une méthode d'analyse, des stratégies préventives et des moyens d'évaluation dans un objectif de prévention de la délinquance.

En pratique, l'étudiant effectue des recherches sur la problématique, visite des milieux d'intervention, participe à des plénières et des activités de prévention. Il rédige un plan d'action pour structurer et appliquer des stratégies préventives.

Comme travail personnel, l'étudiant fait des lectures et collige des informations à partir de recherches et de rencontres avec des intervenants dans des milieux d'intervention en prévention.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Stage d'intégration

030N Entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches (atteinte partielle)

030U Travailler en équipe dans un milieu d'intervention en délinquance (atteinte partielle)

0311 Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante (atteinte partielle)

PRÉALABLE ABSOLU : 310-114-AH et un maximum de trois cours manquants au programme dont un en 310 échoué ou non suivi lors des sessions précédentes.

PRÉALABLE RELATIF : 109-221-AH

Note importante : Un étudiant dont le dossier scolaire respecte les préalables et corequis le cas échéant, a accès au stage. Cependant, pour pouvoir présenter sa candidature aux stages en milieux institutionnels juvéniles et adultes, précisément au Service correctionnel Canada (SCC), au Service correctionnel Québec (SCQ) et en Centres jeunesse, l'étudiant doit avoir au maximum un cours manquant aux sessions précédentes.

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce stage permet à l'étudiant de s'intégrer graduellement dans un milieu d'intervention en délinquance, et ce, tant auprès de la clientèle que de l'équipe d'intervenants. C'est dans ce même milieu que l'étudiant sera par la suite appelé à intervenir dans le cadre

de son stage d'intervention lui permettant de découvrir la réalité et le fonctionnement d'un milieu d'intervention par le contact avec la clientèle et l'équipe d'intervenants.

À la fin de ce stage, l'étudiant sera en mesure d'intégrer une équipe de travail tout en collaborant à l'organisation d'activités.

Les objectifs sont : s'entretenir avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches dans le but d'entrer en relation avec eux; s'informer pour assurer la continuité des interventions au quotidien; évaluer ses capacités à intégrer une équipe de travail pour assurer la continuité des interventions au quotidien.

Les principaux éléments de contenu sont : la cueillette d'information; la qualité de l'écoute et de la communication avec la clientèle, ses proches et l'équipe de travail; les règles de fonctionnement du milieu de stage; les mandats de travail de l'équipe; les attitudes favorables au travail d'équipe; l'organisation des activités journalières; la sécurité des personnes et du milieu et la documentation régissant les activités du milieu.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, par le biais de rencontres avec son superviseur et auxquelles peuvent occasionnellement participer d'autres stagiaires, l'étudiant fait des liens entre les notions acquises dans le cadre de sa formation et de ses expériences vécues en stage. Ces rencontres de supervision surviennent régulièrement tout au long du stage et peuvent se tenir dans différents lieux (milieu de stage, collègue, autre).

En stage, l'étudiant s'informe sur le milieu, participe aux activités quotidiennes et entre en relation avec la clientèle, ses proches et les membres de l'équipe de travail. Il bénéficie également d'un accompagnement direct par un intervenant du milieu.

Comme travail personnel, l'étudiant prépare ses rencontres de supervision et rédige des journaux de bord par le biais desquels il réfléchit à différentes facettes de son intégration dans un milieu d'intervention.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Santé mentale et délinquance

030S Composer avec une personne délinquante présentant un trouble mental (atteinte complète)

030Z Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 350-106-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'appuie sur des notions de psychologie et de droit en vue du développement, chez l'étudiant, des habiletés nécessaires pour composer avec une personne délinquante présentant un trouble de santé mentale.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera en mesure de justifier les interventions à effectuer auprès d'une personne présentant un trouble de santé mentale. Ainsi, il favorise la relation d'aide, caractérisée par le soutien et l'encadrement, en faisant preuve d'ouverture, d'empathie et de discernement.

Les objectifs sont : comprendre les différents troubles de santé mentale, leurs symptômes, et leurs liens avec les comportements délinquants d'une personne, au juvénile et à l'âge adulte; utiliser des moyens bénéfiques dans la gestion du stress; analyser les observations, les situations susceptibles d'entretenir ou d'intensifier la symptomatologie, les signes précurseurs d'une désorganisation ainsi que les facteurs de risque de passage à l'acte; évaluer ses aptitudes à répondre aux besoins de la personne délinquante aux prises avec une problématique de santé mentale, et à prendre soin de soi comme intervenant.

Les principaux éléments de contenu sont : les bases de l'intervention en santé mentale; les approches d'interventions, dont l'approche intégrée; les facteurs de risque et de protection; les caractéristiques, les symptômes et les manifestations des différents troubles mentaux; les besoins, les interventions adaptées ainsi que les ressources ou partenaires reliés aux personnes aux prises avec les différentes problématiques en santé mentale; le cadre légal et les droits de la personne; la responsabilité criminelle; l'aptitude à comparaître; l'usure de compassion et le traumatisme vicariant.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant prend part et réagit aux sujets discutés, lors des exposés sur les problématiques de santé mentale, selon le cadre légal, le dossier, les outils de référence et la personne délinquante qui présente un trouble de santé mentale. L'étudiant acquiert des connaissances théoriques afin d'appliquer les interventions à préconiser au plan pratique.

En laboratoire, à partir d'études de cas, l'étudiant analyse les symptômes de la personne qui présente un trouble psychologique, émet des hypothèses, effectue une prise de décision, et ce, afin de résoudre la problématique présentée. Ainsi, il identifie et pratique les interventions à préconiser afin d'aider la personne délinquante qui présente un trouble de santé mentale, tout en considérant ses capacités et ses motivations. En groupe ou avec l'accompagnement de l'enseignant, les éléments sont mis en commun afin de confirmer les symptômes et les interventions adaptées. Sous forme d'exercices dirigés, l'étudiant recherche et traite des réponses à des questions de découverte ou d'application organisées autour des thèmes relatifs au cours. L'étudiant apprend le vocabulaire approprié dans le domaine de la santé mentale, et évalue son intégration. Par des études de cas tels que des vidéos, des dossiers, des mises en situation, des simulations et des jeux de rôle, soit une situation représentative de la réalité, l'étudiant développe ses habiletés afin de mieux comprendre les comportements, les besoins et l'aide nécessaire à la personne délinquante qui présente un trouble de santé mentale, tout en expérimentant les effets des actions réalisées.

Comme travail personnel, l'étudiant effectue des lectures et rédige des réponses à des questions. De plus, il peut s'exercer à comprendre et à intégrer les notions à l'aide d'études de cas.

Techniques auxiliaires de la justice (310)

Intervention en situation de crise

0310 Effectuer des interventions en matière de sécurité (atteinte partielle)

0312 Intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise (atteinte partielle)

PRÉALABLE RELATIF : 310-279-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet d'intégrer les concepts d'observation, de communication, de psychologie et d'intervention. Après avoir pratiqué des techniques d'intervention dans le cours Interventions au quotidien, l'étudiant poursuit des apprentissages pour assurer son intégrité physique dans le cours Protection de son intégrité physique, et ce, avant ou de façon simultanée au cours Intervention en situation de crises.

À la fin du cours, l'étudiant évalue les situations de crise ainsi que ses interventions dans ce type de contexte.

Les objectifs sont: comprendre les signes précurseurs afin d'interpréter la situation; appliquer les interventions de manière respectueuse, sécuritaire et sans violence; analyser ses réactions; évaluer les situations de crise et les interventions.

Les principaux éléments de contenu sont : les sources et les facteurs de stress, les signes précurseurs de la crise, les états et les étapes de la crise, le processus et les techniques d'intervention en situation de crise (telles que les techniques de désamorçage et de pacification), le suivi d'après crise, ainsi que les attitudes de la personne intervenante.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste à des exposés et participe aux échanges afin d'intégrer les notions d'interventions en situation de crise.

En laboratoire, les activités de modelage permettent la démonstration des apprentissages pratiques à effectuer. L'étudiant crée des scénarios de crise touchant la réalité des intervenants, pour participer ensuite aux mises en situation. Il visionne en direct l'intervention de ses collègues et participe aux échanges qui s'ensuivent. Il reçoit des commentaires sur ses propres interventions de la part de l'enseignant et de ses collègues. Il est aussi appelé à évaluer ses interventions à la lumière des notions apprises et des commentaires reçus.

Enfin, comme travail personnel, l'étudiant complète ses connaissances par des lectures sur le sujet, et par le visionnement des enregistrements de ses interventions. Il complète des exercices dirigés d'autoévaluation.

Session 6

310-220-AH	0-35-3	12,66 unités
Techniques auxiliaires de la justice (310)		
Stage d'intervention		
030J	Analyser la fonction de travail (atteinte partielle)	
030N	Entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches (atteinte partielle)	
030U	Travailler en équipe dans un milieu d'intervention en délinquance (atteinte partielle)	
030Z	Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (atteinte partielle)	
0310	Effectuer des interventions en matière de sécurité (atteinte partielle)	
0311	Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante (atteinte partielle)	
0313	Intervenir dans un contexte d'autorité (atteinte partielle)	
0314	Intervenir en relation d'aide auprès d'une personne délinquante (atteinte partielle)	

PRÉALABLES ABSOLUS : 310-219-AH et 109-221-AH et un maximum de trois cours manquants au programme dont un en 310 échoué ou non suivi lors des sessions précédentes.

Cours porteur de l'épreuve synthèse

Note importante : Un étudiant dont le dossier scolaire respecte les préalables et corequis le cas échéant, a accès au stage cependant, pour pouvoir présenter sa candidature aux stages en milieu institutionnels juvéniles et adultes, précisément au Service correctionnel Canada (SCC), au Service correctionnel Québec (SCQ) et en Centres jeunesse, l'étudiant doit avoir au maximum un cours manquant aux sessions précédentes.

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce stage, réalisé à la fin du programme, offre à l'étudiant un contact direct avec un milieu d'intervention lui permettant ainsi d'appliquer des apprentissages réalisés dans l'ensemble du programme d'intervention en délinquance. L'étudiant est amené à exercer le rôle d'intervenant en participant activement aux différentes tâches reliées à la profession et en évaluant ses interventions. Ce stage est porteur de l'épreuve synthèse du programme.

À la fin de ce stage, l'étudiant sera en mesure d'appliquer le processus d'intervention dans un rôle d'encadrement ou d'accompagnement dans un milieu institutionnel, intermédiaire ou communautaire, et ce, tant auprès d'une clientèle juvénile qu'adulte tout en tenant compte du cadre légal.

Les objectifs sont : situer son rôle d'intervenant; assurer le suivi et la continuité des interventions; animer des activités quotidiennes et particulières; élaborer un plan d'intervention en contexte de relation d'aide; évaluer ses interventions ainsi que ses capacités à créer ou consolider des liens avec des personnes délinquantes.

Les principaux éléments de contenu sont : les rôles et tâches en milieu de travail; l'appréciation des caractéristiques, des problématiques et des besoins des personnes; les entrevues de suivi; les discussions cliniques; l'organisation des activités quotidiennes et la présence active dans les lieux de vie communs; les interventions liées au respect des règlements; les engagements et les conditions liés aux mesures légales; les mesures de sécurité en fonction des milieux d'intervention; le travail en équipe; les attitudes et comportements en intervention; les facteurs de stress en milieu de travail et l'épuisement professionnel.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, par le biais de rencontres avec son superviseur et auxquelles peuvent occasionnellement participer d'autres stagiaires, l'étudiant fait des liens entre les notions acquises dans le cadre de sa formation et ses expériences vécues en stage. Ces rencontres de supervision surviennent régulièrement tout au long du stage et peuvent se tenir dans différents lieux (milieu de stage, collège, autre).

En stage, l'étudiant applique le processus d'intervention, en l'occurrence l'évaluation, l'observation, le traitement des informations, la détermination d'objectifs et de moyens, la réalisation des interventions et leur évaluation, tout en bénéficiant d'un accompagnement direct par un intervenant du milieu de stage.

Comme travail personnel, l'étudiant prépare ses rencontres de supervision et rédige des documents, dont des journaux de bord par le biais desquels il réfléchit à différentes facettes de ses interventions à titre de futur intervenant.

Tableau de suivi de l'atteinte des compétences

x : cocher tous les cours réussis indiquant l'atteinte de la compétence

Formation générale commune

Code	Énoncé	Cours	x
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés	601-102-MQ	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés	601-103-MQ	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-364-M2	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	
4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3	(Selon test de classement) Comprendre et exprimer des messages simples en anglais OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance OU Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires OU Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle	604-100-MQ ou 604-101-MQ ou 604-102-MQ ou 604-103-MQ	

Formation générale propre au programme

Code	Énoncé	Cours	x
4EFP	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève	601-AEB-AH	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-AEB-AH	
4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS	(Selon test de classement) Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours	604-AEX-AH ou 604-AEB-AH ou 604-AFB-AH ou 604-AFX-AH	

Formation générale complémentaire au programme

Code	Énoncé	Cours	x
	(selon le premier cours suivi)		
	(selon le deuxième cours suivi)		

Formation spécifique au programme

Code	Énoncé	Cours	x
030J	Analyser la fonction de travail	310-276-AH 310-220-AH	
030K	Se reporter à la législation relative à la délinquance	310-105-AH 310-278-AH 310-190-AH	

030L	Analyser l'origine de la délinquance	310-276-AH 350-105-AH 310-278-AH 310-277-AH 350-106-AH	
030M	Caractériser les clientèles délinquantes	310-278-AH 310-277-AH	
030N	Entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches	310-188-AH 310-219-AH 310-220-AH	
030P	Tenir compte de la diversité des réalités sociales ou ethnoculturelles	387-105-AH 310-114-AH 387-106-AH	
030Q	Réagir à la consommation de drogues chez une personne délinquante	310-108-AH	
030R	Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales	310-106-AH 310-191-AH 310-186-AH	
030S	Composer avec une personne délinquante présentant un trouble mental	310-281-AH	
030T	Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants	310-278-AH 310-277-AH 310-106-AH 310-191-AH	
030U	Travailler en équipe dans un milieu d'intervention en délinquance	310-188-AH 310-219-AH 310-220-AH	
030V	Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie	310-101-AH 310-189-AH	
030W	Orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ressource communautaire	310-186-AH	
030X	Fonder ses interventions en délinquance sur des approches cliniques	310-109-AH	
030Y	Intervenir en prévention de la délinquance	310-115-AH	
030Z	Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession	310-276-AH 310-106-AH 310-189-AH 310-191-AH 310-114-AH 310-186-AH 310-281-AH 310-220-AH	
0310	Effectuer des interventions en matière de sécurité	310-106-AH 310-191-AH 310-282-AH 310-220-AH	
0311	Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante	310-279-AH 310-280-AH 310-219-AH 310-220-AH	
0312	Intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise	109-221-AH 310-282-AH	

0313	Intervenir dans un contexte d'autorité	310-279-AH 310-220-AH	
0314	Intervenir en relation d'aide auprès d'une personne délinquante	310-279-AH 310-220-AH	

Équivalence

Un étudiant peut se voir accorder une équivalence lorsqu'il démontre, par sa formation scolaire extracollégiale antérieure (études secondaires ou universitaires), qu'il a atteint les objectifs du cours pour lequel il fait une demande d'équivalence. L'étudiant qui désire obtenir une équivalence doit soumettre son cas à son API (local A1.160). Dans tous les cas, l'équivalence donne droit aux unités rattachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre cours.

Reconnaissance des acquis extrascolaires et des compétences

Une reconnaissance officielle peut être accordée à l'étudiant admis qui en fait la demande et qui démontre, après évaluation par le Collège, qu'il a atteint les objectifs du cours par des acquis résultant d'une formation non créditée, de l'expérience de vie ou de travail. Il appartient à la personne de démontrer qu'elle a atteint les objectifs du cours. L'étudiant qui désire s'inscrire dans une démarche de reconnaissance d'acquis et des compétences doit s'adresser au Service de l'aide pédagogique individuelle (local A1.160).

Le résultat de l'évaluation prend la forme d'une note qui est portée au bulletin de l'étudiant.

Source : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PO-12) du Collège Ahuntsic, article 5.13.